

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition numéro 06543 -RP déposée le 20-02-2023, M. AGBOKOU Jean-Marc D. profession : Élève demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Kpéta Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots n° 80, 100 et 91 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06544 -RP déposée le 20-02-2023, Mme AMAVI Amokovi Dovene profession : Agent de Banque demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Atimé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots n° 19, 28 et 24 et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06545 -RP déposée le 20-03-2023, M. DJAGNIKPO Komi Mawugnigan profession : Commerçant demeurant à Notsé Naolo et domicilié à Notsé Naolo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 50a 79ca situé à Notsé Connu sous le nom de Akakpo-Kopé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété KOTANA, au Sud par la propriété TEOU Kokou, à l'Est par la propriété EKLOU Adjewoda et à l'Ouest par la propriété WANOKOU Kodjovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06546-RP déposée le 20-03-2023, M. DJAGNIKPO Komi Mawugnigan profession : Commerçant demeurant à Notsè Naolo et domicilié à Notsè Naolo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 89ca situé à Notsè Connu sous le nom de Alinou Sabakomé Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SABA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06547-RP déposée le 20-03-2023, M. DJAGNIKPO Komi Mawugnigan profession : Commerçant demeurant à Notsè Naolo et domicilié à Notsè Naolo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 26a 35ca situé à Djékloé Connu sous le nom de Yotogodo-Djakatohui Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUSSOU et à l'Ouest par l'emprise de la rivière Yoto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06548-RP déposée le 20-03-2023, M. DJAGNIKPO Komi Mawugnigan profession : Commerçant demeurant à Notsè Naolo et domicilié à Notsè Naolo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 17ca situé à Notsè Connu sous le nom de Tégbé – Derrière Stade Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOGLI et à l'Est par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06549-RP déposée le 20-03-2023, M. DJAGNIKPO Komi Mawugnigan profession : Commerçant demeurant à Notsè Naolo et domicilié à Notsè Naolo de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 85ca situé à Notsè Connu sous le nom de Tégbé Commune de Haho 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues en projet de 20 mètres, au Sud et à l'Ouest par par la propriété ADJOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06550-RP déposée le 21-03-2023, M. TOUDJI Koffi profession : Revendeur demeurant à Agoè et domicilié à Agoè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 98ca situé à Notsè Connu sous le nom de Donomadé Commune de Haho 1 et borné : au Nord et au Sud par des rues en projet respectivement de 18 et 14 mètres, à l'Est par la Route Nationale N° 1 de 74 mètres et à l'Ouest par la propriété AKAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06551-RP déposée le 21-03-2023, M. DOUTI Kombaté profession : Cultivateur demeurant à Alati Marché et domicilié à Alati Marché de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16ha 15a 67ca situé à Notsè Alati Connu sous le nom de Balé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété de la Famille ALOKPA, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJAHO et à l'Est par la propriété EKLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06552-RP déposée le 21-03-2023, M. RAYNAUD Gilles Roland Claude profession : Particulier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 45a 08ca situé à Kouma Konda Connu sous le nom de Tidzrolo Commune de Kloto 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NYANU et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Tsidjromé de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06553-RP déposée le 21-03-2023, Mme KAO Fegbawè, épouse DEFO KUATE profession : Gérante de Société demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 17a 65ca situé à Agou Akplolo Connu sous le nom de Xévé Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété TENU, au Sud par la propriété FEMASSI et à l'Est par la propriété TAY Kodzo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06554 -RP déposée le 21-03-2023, M. GADJE Yao profession : Pasteur demeurant à Amakpapé et domicilié à Amakpapé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 26a 21ca situé à Atchavé Connu sous le nom de Kélégbé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété MINTRE, au Sud par la Route Hatchakpe-Amakpapé de 20 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAGBEDE

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06555 -RP déposée le 22-03-2023, M. VOVOR-DASSU Komlan Mawunyo profession : Conseiller municipal demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 80ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Nyivémé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la Route Kpalimé-Missahomé de 30 mètres, au Sud par la propriété AMEGAN Benoit, à l'Est par l'école VERCHIS et à l'Ouest par une rue en projet de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06556 -RP déposée le 22-03-2023, M. AMUZU-GASSOU Edem Moïse profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 53a 21ca situé à Lavié Connu sous le nom de Edimé Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par les propriétés des collectivités DOMETSO et AGBELI, au Sud par les propriétés des collectivités DEH et DOMETSO, à l'Est par la propriété de la Collectivité AGO et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité FOLLY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06557 -RP déposée le 22-03-2023, M. KONYO Kokou Mensah profession : Frigoriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca situé à Kpimé Tomégbé Connu sous le nom de Zongo Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par le Domaine de la Mosquée, au Sud par une rue en projet de 12 mètres, à l'Est par la propriété AFANEKU Kodzo et à l'Est par la Route Kpalimé-Atakpamé de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06558 -RP déposée le 22-03-2023, M. HOUNAKE Elavagnon profession : Directeur d'Ecole demeurant à Kpélé Akata et domicilié à Kpélé Akata de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 27a 82ca situé à Kpimé Connu sous le nom de Avekpo Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété KONOUTSE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFEDOVI et à l'Est par la propriété ATATCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06559 -RP déposée le 22-03-2023, M. MONKLI Kodjo profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 01a 75ca situé à Kpédomé Connu sous le nom de Alati Atidomé Commune de Haho 3 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité EKLOU et au Sud par la propriété NOUGNAVA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06560 -RP déposée le 22-03-2023, M. DEGBE Yawovi profession : Responsable Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca situé à Notsé Connu sous le nom de Tchoumi Kpota Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité EDA d'EKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06561 -RP déposée le 22-03-2023, M. ADJOVI Sossavi A. profession : Pharmacien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de Feu ADJOVI SOSSOU Honoré demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 33ca situé à Hiheatro Connu sous le nom de Oyah Commune de Amou 3 et borné : au Nord et à l'Est par des rues en projet de 12 mètres chacune, au Sud par l'Ancienne Route de Badou et à l'Ouest par la propriété ADJOVI Sossavi A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Feu ADJOVI SOSSOU Honoré et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06562 -RP déposée le 22-03-2023, M. TETE Dzossou Yao profession : Chauffeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 43a 73ca situé à Gnagna Connu sous le nom de Edigbale Commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la Route Issa-Copé – Edigbalé de 30 mètres, au Sud à la Ligne de la Haute Tension de 27 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité EDIGBALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06563 -RP déposée le 22-03-2023, M. TETE Djossou Yao profession : Chauffeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 81ca situé à Atakpamé Connu sous le nom de Maromi Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMAFOU et à l'Est par une piste rurale.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06564 -RP déposée le 22-03-2023, M. AMEVOH Yao profession : Revendeur demeurant à Alinka et domicilié à Alinka de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 60a 96ca situé à Kougnohou Connu sous le nom de Orokoto Commune de Akébou 1 et borné : au Nord par la Route Kougnohou-Atakpamé de 30 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEBOU N'BOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06565 -RP déposée le 22-03-2023, M. WOEKPO Komla profession : Revendeur demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 47ca situé à Notsè Connu sous le nom de Alinou-Dakpodji Commune de Haho 1 et borné : au Nord et au Sud par des rue de 10 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ANAKPE Avizouha.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06566 -RP déposée le 22-03-2023, Mme AGBEMEBIA Amavi Nyekoewou, épouse AGBASSA profession : Docteur en Pharmacie demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Notsè Connu sous le nom de Alinou Sabakomé Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété AMOUZOU Adonko, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet respectivement de 16 et 14 mètres et à l'Est par la propriété ANAGONOU Modénou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06567 -RP déposée le 22-03-2023, Mme AGBEMEBIA Amavi Nyekoewou, épouse AGBASSA profession : Docteur en Pharmacie demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30ha 25a 20ca situé à Notsè Connu sous le nom de Atissohoé Glomé Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité TSROUGBO et à l'Est par la Route Notsè-Atissohoé de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06569 -RP déposée le 22-03-2023, Mme AGBEMEBIA Amavi Nyekoewou, épouse AGBASSA profession : Docteur en Pharmacie demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à Notsè Connu sous le nom de Gnagbohoun Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GNAGBOHOUN et à l'Est par une rue en projet de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06570 -RP déposée le 22-03-2023, M. MEDEDA Apelete profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 00a 00ca situé à Dalia Connu sous le nom de Dalia Mayikou Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité TETEVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06572 -RP déposée le 22-03-2023, M. AFANVI Kossivi profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 86a 19ca situé à Notsè Connu sous le nom de Notsè Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la Route Notsè-Atissohoé de 30 mètres, au Sud par la propriété DANDONOUGBO, à l'Est par la propriété AKOLI et à l'Ouest par la propriété AGBEMAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06573 -RP déposée le 22-03-2023, M. N'DE Fofovi profession : Gérant de Station demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 77ca situé à Notsè Connu sous le nom de Wagba Commune de Haho 1 et borné : au Nord par la propriété AKONDA Komlan, au Sud et à l'Est par la propriété KPASSA Kossi et à l'Ouest par une rue en projet de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06574 -RP déposée le 23-03-2023, Mme ABOUE G. Marie-Brigitte profession : Technico-Commerciale demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 09a 58ca situé à Amakpapé Connu sous le nom de Golovou Commune de Haho 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété KAO Ibrahim, au Sud par la propriété de la Collectivité DAGBA et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Gatitowui.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06575 -RP déposée le 23-03-2023, M. DOTSE Ankou profession : Pasteur demeurant à Naki et domicilié à Naki de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 09ca situé à Gamé Connu sous le nom de Agbangban Commune de Amou 3 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité DESSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06576 -RP déposée le 23-03-2023, M. APLA Yao Mawouena profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 316a 76ca situé à Notsè Connu sous le nom de Kpédigni Commune de Haho 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété AKAKPO Kossi Kodjo, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité EDAAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06578 -RP déposée le 23-03-2023, M. HOUENANYO Edoh Komi profession : Gest. des Ress. Humaines demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en quatre parties A, B, C et D ayant tous la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 84a 95ca situé à Hihéatro Connu sous le nom de Oyatcha Commune de Amou 3 et borné : Parcelle A : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues. Parcelle B : au Nord par le lot N° 163, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues. Parcelle C : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues. Parcelle D : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06579 -RP déposée le 23-03-2023, Mme TEKPLO Kossiwavi Viwossi profession : Sans profession demeurant à Elavagnon et domicilié à Elavagnon de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 10ca situé à Atakpamé Connu sous le nom de Sada Commune de Ogou 1 et borné : au Nord par la propriété KPOKOU DJO, au Sud par une rue de 18 mètres, à l'Est par la propriété ZANOU Y. Yédéssi et celle ABAH Kossivi et à l'Ouest par la propriété N'DANKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06580 -RP déposée le 23-03-2023, Mme TEKPLO Kossiwavi Viwossi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à Datcha Connu sous le nom de Avete Commune de Ogou 2 et borné : au Nord et au Sud par la propriété de la Collectivité AKOHIN, à l'Est par l'emprise d'une ligne de la Basse Tension de 16 mètres et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06581 -RP déposée le 23-03-2023, Mme TEKPLO Kossiwi Viwossi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca situé à Datcha Connu sous le nom de Ayiwakamé Commune de Ogou 2 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AKOHIN, au Sud et à l'Est par des rues existantes respectivement de 30 et 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06582 -RP déposée le 23-03-2023, M. TEOU Mewegnim Herve Vianney profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 10ca situé à Hahomégbé Connu sous le nom de Agomé Modji Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité GBETOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06583 -RP déposée le 23-03-2023, M. TEOU Mewegnim Herve Vianney profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise Mandataire de SARL SOMBA INVESTMENTS demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 01a 21ca situé à Hahomégbé Connu sous le nom de Agomé Modji Commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité GBETOGLO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SARL SOMBA INVESTMENTS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06584 -RP déposée le 23-03-2023, M. KPEKY Fessal profession : Ing. Gen. Civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 17a 99ca situé à Kpédomé Connu sous le nom de Agbatitoè Commune de Haho 3 et borné : au Nord et au Sud par la propriété EKPAYE Tchaa Yikpa, à l'Est par les propriétés TSASSEM Koffi et AGBAGLI et à l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Djagba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06585 -RP déposée le 27-03-2023, M. BOKOVI Kwami profession : Ing. Gen. Civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Kpimé Connu sous le nom de Kuma-Totsi Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété ASUKA, au Sud par une rue existante de 16 mètres, à l'Est par la propriété SEGBEDZI Komla Mawuli et à l'Ouest par la propriété TAMEKLOE Isabelle.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06586 -RP déposée le 27-03-2023, M. CLASS Mathisa Roméo profession : Spécialiste en Ress. Humaines demeurant aux USA et domicilié aux USA de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 61a 97ca situé à Nyogbo Sud Connu sous le nom de Eklui Commune de Agou 1 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété de la Collectivité ENYASSI, au Sud par la propriété EDAH Kokouvi et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ALIFOTSE et celle GBADZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06587 -RP déposée le 27-03-2023, M. BOSSOU K. Innocent profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18ha 59a 31ca situé à Ando Kopé Connu sous le nom de Xanuvé Dzogbé Commune de Agou 2 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLU Komla Klumokla et au Sud par la propriété AZIABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06588 -RP déposée le 27-03-2023, M. AKAKPO-NUMADO Enyonam Azakpo profession : Directeur Administratif demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 67a 79ca situé à Lavié Connu sous le nom de Agoviépé Commune de Kloto 2 et borné : au Nord et à l'Est par la propriété GBODZO Kodzo, au Sud par la propriété TSOGBE Yawo et à l'Ouest par la propriété KAKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06589 -RP déposée le 27-03-2023, M. BADABADI Essodolom profession : Sans profession demeurant à Davié et domicilié à Davié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca situé à Lavié Apédomé Connu sous le nom de Kelede Commune de Kloto 2 et borné : au Nord et au Sud par des rues en projet de 12 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSEKUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06590 -RP déposée le 27-03-2023, M. DIBALINA Bakerga profession : Gest. Commercial demeurant à Davié et domicilié à Davié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 27ca situé à Lavié Apédomé Connu sous le nom de Kelede Commune de Kloto 2 et borné : au Nord et au Sud par des rues en projet de 12 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSEKUMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06591 -RP déposée le 27-03-2023, Mme AGNALA Birenam profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 18a 80ca situé à Kpélé Dawlotou Connu sous le nom de Guebakui Commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété FOMETOU, au Sud et à l'Est par la propriété DIGUI et à l'Ouest par la Route Kpélé Touou – Kati de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06592 -RP déposée le 27-03-2023, M. BOKOVI Kwami profession : Ing. Gen. Mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Kpimé Connu sous le nom de Kuma-Totsi Commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété ASUKA, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est par la propriété BOCCOVI Edoh et à l'Ouest par la propriété BOKOVI Kwami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 06843 -RP déposée le 20-04-2023 M. DOTSE Kofi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 15a 07ca situé à Koto Kopé Connu sous le nom de Agoto Commune de Agou 2 et borné : au Nord par la propriété DOTSE Kofi, au Sud par la propriété ANANI et celle AGLAMEY, à l'Est par les propriétés AMADOU et DAGADZI et à l'Ouest par la propriété TEPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 07034 -RP déposée le 25-05-2023 M. DJIRACKOR Satou Ruddie profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 02ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Wletoe Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLU Koffi Mawuena et à l'Est par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 07033 -RP déposée le 25-05-2023 M. DJIRACKOR Aristide Louis K. profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 29ca situé à Kpalimé Connu sous le nom de Wletoé Kpogandji Commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété KLU Koffi Mawuena et à l'Est par l'emprise de la Rivière Danyi de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière